

ÉTABLISSEMENTS	BCF	BCJ	BCBE	BAS	POSTFINANCE			
	Epargne salaire	Revenu	Epargne salaire	7 sur 7	Privé		Privé plus	
TAUX D'INTÉRÊT	0,100 %	0,050 %	0,100 %	0,0625 %	0,050 %		0,050 %	
AVOIR EN COMPTE	Pas de limite	Pas de limite	Pas de limite	Pas de limite	< 7500.-	> 7500.-	< 25 000.-	> 25 000.-
TENUE DE COMPTE	0.-	0.-	12 ou 24.- <sup>(3)</sup>	0.-	60.-	0.-	144.-	0.-
PAIEMENTS (12 x 5 PAIEMENTS)	0.-	0.-	0.-	24.-	0.-	0.-	0.-	0.-
CARTE DE DÉBIT	30.-	30.- <sup>(14)</sup>	20.- <sup>(4)</sup>	30.-	0.-	0.-	0.-	0.-
FRAIS D'ÉCRITURE, SOIT PAR AN: 12 ordres permanents 12 débits directs (Isv) 52 retraits au bancomat 156 paiements par carte de débit	0.-	0.- <sup>(6)</sup>	0.- <sup>(9)</sup>	0.-	0.- <sup>(11)</sup>	0.-	0.-	0.-
<b>TOTAL DES FRAIS ANNUELS</b>	30.-	30.-	32 à 44.-	54.-	60.-	0.-	144.-	0.-
<b>RANG</b>	<b>1</b>		<b>2</b>		<b>3</b>			

Certains établissements bancaires adoptent une politique tarifaire préférentielle pour les détenteurs d'une fortune de placement. Cette notion est représentée dans nos tableaux par les chiffres accompagnés des signes < ou >. A noter que les taux d'intérêt peuvent aussi varier selon la fortune en compte.

- <sup>(1)</sup> 8.- de frais de bouclage + 6.- pour les relevés de compte mensuels (en cas de gestion traditionnelle).  
<sup>(2)</sup> Ou jusqu'à 25 ans ou hypothèque.  
<sup>(3)</sup> 12.- jusqu'à 48 postes; 24.- (12+12) dans le cas de plus de 49 postes. Gratuit pour les jeunes jusqu'à 20 ans et les personnes en formation jusqu'à 30 ans.  
<sup>(4)</sup> Gratuit pour les jeunes jusqu'à 20 ans et les personnes en formation jusqu'à 30 ans.  
<sup>(5)</sup> Gratuite la 1<sup>re</sup> année.

- <sup>(6)</sup> Retraits offerts aux bancomats des banques cantonales. Ordres permanents vers un compte BCN gratuit.  
<sup>(7)</sup> Offert dès la 2<sup>e</sup> année si 50 000.- d'avoirs à la BCV.  
<sup>(8)</sup> Les retraits aux bancomats du Crédit Suisse sont gratuits. Les retraits aux banques tierces sont facturés 2.- pour les clients privés, cette prestation est gratuite en revanche pour les titulaires d'un compte de prestations Bonviva.  
<sup>(9)</sup> Pour autant que les retraits n'aient pas été effectués à Postfinance ou à UBS (2.- par retrait).  
<sup>(10)</sup> Si par ordre Easy.  
<sup>(11)</sup> Si Postomat (sinon 2.-).  
<sup>(12)</sup> Recommandations du groupe, les tarifs peuvent varier selon les établissements.  
<sup>(13)</sup> Gratuits jusqu'à 24 retraits par an, puis 2.-  
<sup>(14)</sup> Gratuits pour les jeunes jusqu'à 25 ans

ÉTABLISSEMENTS	RAIFFEISEN <sup>(12)</sup>		BANQUE MIGROS		BANQUE COOP		BCV	
	Privé	Privé sociétaire	Privé		Privé		Privé (Formule Classique)	
TAUX D'INTÉRÊT	0,050%		0,100%		0,050%		0,050%	
AVOIR EN COMPTE	Pas de limite	Pas de limite	<7500.-	>7500.-	<25 000.-	>25 000.- <sup>(2)</sup>	<10 000.-	>10 000.-
TENUE DE COMPTE	14.- <sup>(1)</sup>	0.-	36.-	0.-	60.-	0.-	60.-	0.-
PAIEMENTS (12 x 5 PAIEMENTS)	24.-	0.-	12.-	12.-	0.- <sup>(10)</sup>	0.- <sup>(10)</sup>	0.-	0.-
CARTE DE DÉBIT	30.- VPay 40.- Maestro	30.- VPay 40.- Maestro <sup>(5)</sup>	30.-	30.-	30.-	30.-	30.-	30.- <sup>(7)</sup>
FRAIS D'ÉCRITURE, SOIT PAR AN: 12 ordres permanents 12 débits directs (Isv) 52 retraits au bancomat 156 paiements par carte de débit	6.- <sup>(13)</sup>	0.- <sup>(13)</sup>	0.-	0.-	0.-	0.-	0.- <sup>(6)</sup>	0.- <sup>(6)</sup>
TOTAL DES FRAIS ANNUELS	74.- 84.-	30.- 40.-	78.-	42.-	90.-	30.-	90.-	30.-
RANG	4		5		6		7	

Certains établissements bancaires adoptent une politique tarifaire préférentielle pour les détenteurs d'une fortune de placement. Cette notion est représentée dans nos tableaux par les chiffres accompagnés des signes < ou >. A noter que les taux d'intérêt peuvent aussi varier selon la fortune en compte.

- <sup>(1)</sup> 8.- de frais de bouclage + 6.- pour les relevés de compte mensuels (en cas de gestion traditionnelle).  
<sup>(2)</sup> Ou jusqu'à 25 ans ou hypothèque.  
<sup>(3)</sup> 12.- jusqu'à 48 postes; 24.- (12+12) dans le cas de plus de 49 postes. Gratuit pour les jeunes jusqu'à 20 ans et les personnes en formation jusqu'à 30 ans.  
<sup>(4)</sup> Gratuit pour les jeunes jusqu'à 20 ans et les personnes en formation jusqu'à 30 ans.  
<sup>(5)</sup> Gratuite la 1<sup>re</sup> année.

- <sup>(6)</sup> Retraits offerts aux bancomats des banques cantonales. Ordres permanents vers un compte BCN gratuit.  
<sup>(7)</sup> Offert dès la 2<sup>e</sup> année si 50 000.- d'avoirs à la BCV.  
<sup>(8)</sup> Les retraits aux bancomats du Crédit Suisse sont gratuits. Les retraits aux banques tierces sont facturés 2.- pour les clients privés, cette prestation est gratuite en revanche pour les titulaires d'un compte de prestations Bonviva.  
<sup>(9)</sup> Pour autant que les retraits n'aient pas été effectués à Postfinance ou à UBS (2.- par retrait).  
<sup>(10)</sup> Si par ordre Easy.  
<sup>(11)</sup> Si Postomat (sinon 2.-).  
<sup>(12)</sup> Recommandations du groupe, les tarifs peuvent varier selon les établissements.  
<sup>(13)</sup> Gratuits jusqu'à 24 retraits par an, puis 2.-  
<sup>(14)</sup> Gratuits pour les jeunes jusqu'à 25 ans

Pour les besoins de la comparaison, figurent ici les prestations individuelles.  
Mais dans les faits, ces banques proposent des forfaits.

ÉTABLISSEMENTS	BCVS		BCGE	BCN	CREDIT SUISSE		UBS	
	Privé	Privé actionnaire	Salaire	Privé	Privé		Personnel	
TAUX D'INTÉRÊT	0,0375%	0,015%	0,010%	0,0625%	0,050%		0,05%	
AVOIR EN COMPTE	Pas de limite	Pas de limite	Pas de limite	Pas de limite	<15 000.-	>15 000.-	<10 000.-	>10 000.-
TENUE DE COMPTE	36.-	0.-	36.-	48.-	72.-	0.-	84.-	0.-
PAIEMENTS (12 x 5 PAIEMENTS)	18.-	0.-	30.-	18.-	30.-	0.-	30.-	0.-
CARTE DE DÉBIT	30.-	30.-	30.-	30.-	40.-	40.-	40.-	40.-
FRAIS D'ÉCRITURE, SOIT PAR AN: 12 ordres permanents 12 débits directs (Isv) 52 retraits au bancomat 156 paiements par carte de débit	6.- <sup>(6)</sup>	6.- <sup>(6)</sup>	0.- <sup>(6)</sup>	6.- <sup>(6)</sup>	5.- <sup>(8)</sup>	0.- <sup>(8)</sup>	9.60	0.-
<b>TOTAL DES FRAIS ANNUELS</b>	<b>90.-</b>	<b>36.-</b>	<b>96.-</b>	<b>102.-</b>	<b>147.-</b>	<b>40.-</b>	<b>163.60</b>	<b>40.-</b>
<b>RANG</b>	<b>8</b>		<b>9</b>	<b>10</b>	<b>11</b>		<b>12</b>	

Certains établissements bancaires adoptent une politique tarifaire préférentielle pour les détenteurs d'une fortune de placement. Cette notion est représentée dans nos tableaux par les chiffres accompagnés des signes < ou >. A noter que les taux d'intérêt peuvent aussi varier selon la fortune en compte.

- <sup>(1)</sup> 8.- de frais de bouclage + 6.- pour les relevés de compte mensuels (en cas de gestion traditionnelle).  
<sup>(2)</sup> Ou jusqu'à 25 ans ou hypothèque.  
<sup>(3)</sup> 12.- jusqu'à 48 postes; 24.- (12+12) dans le cas de plus de 49 postes. Gratuit pour les jeunes jusqu'à 20 ans et les personnes en formation jusqu'à 30 ans.  
<sup>(4)</sup> Gratuit pour les jeunes jusqu'à 20 ans et les personnes en formation jusqu'à 30 ans.  
<sup>(5)</sup> Gratuite la 1<sup>re</sup> année.

- <sup>(6)</sup> Retraits offerts aux bancomats des banques cantonales. Ordres permanents vers un compte BCN gratuit.  
<sup>(7)</sup> Offert dès la 2<sup>e</sup> année si 50 000.- d'avoirs à la BCV.  
<sup>(8)</sup> Les retraits aux bancomats du Crédit Suisse sont gratuits. Les retraits aux banques tierces sont facturés 2.- pour les clients privés, cette prestation est gratuite en revanche pour les titulaires d'un compte de prestations Bonviva.  
<sup>(9)</sup> Pour autant que les retraits n'aient pas été effectués à Postfinance ou à UBS (2.- par retrait).  
<sup>(10)</sup> Si par ordre Easy.  
<sup>(11)</sup> Si Postomat (sinon 2.-).  
<sup>(12)</sup> Recommandations du groupe, les tarifs peuvent varier selon les établissements.  
<sup>(13)</sup> Gratuits jusqu'à 24 retraits par an, puis 2.-  
<sup>(14)</sup> Gratuits pour les jeunes jusqu'à 25 ans